

المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي
Conseil National Économique, Social et Environnemental



**Allocution de Monsieur le Président du Conseil
national économique, social et environnemental
le Professeur Rédha TIR**

Séminaire
« Normalisation et Commerce International »

Mercredi 08 septembre 2021

Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger
RN n°11 Ain Benian -Alger

Excellences Mesdames et Messieurs les représentants des institutions et organismes internationaux ;

Mesdames et Messieurs les représentants des confédérations patronales et des associations professionnelles ;

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions, universités et centres de recherche ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Conseils Economiques et sociaux d'Afrique ;

Distingués invités ;

Comme vous le savez, cet événement a lieu dans un contexte économique national et mondial de plus en plus difficile, la raison pour laquelle nos entreprises doivent s'adapter, trouver des solutions novatrices aux exigences de qualité et répondre aux défis auxquels elles sont confrontées pour promouvoir leurs exportations, notamment dans le cadre des accords de libre-échange.

Avec la crise économique actuelle qui perdure, la recherche de relais de croissance à l'international s'impose plus que jamais, et à ce titre, les normes constituent pour les industriels un référentiel de base pour la certification de leurs produits et une forte opportunité de conquête de marchés extérieurs.

Il y a lieu de rappeler que le volume total du commerce international représente 60% du PIB mondial, en hausse constante et pour lequel le respect des normes internationales et de la réglementation technique est primordial. A ce titre, je lance un appel à l'ensemble de nos industriels à doubler les efforts pour se conformer aux prescriptions en matière de qualité, sécurité, santé et environnement pour être pleinement opérationnels sur les marchés mondiaux.

Comme vous le savez, aujourd'hui, les marchés ne sont plus nationaux, la production de biens et de services dépend de plus en plus de la spécialisation sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, les produits circulent librement à travers les frontières, aussi la qualité des produits et des services est un facteur déterminant de la performance de l'entreprise à l'international.

Aussi, pour répondre efficacement aux exigences de la nouvelle économie du marché, je vous confirme que la valorisation **du système normatif et de la conformité** constitue, pour les autorités publiques, un pas décisif dans le renforcement de la politique gouvernementale en matière de qualité et de compétitivité des entreprises, et ce, à travers **l'élaboration et l'homologation des normes pertinentes et à travers la certification des produits et les systèmes de gestion des entreprises**, pour *in fine*, garantir la sécurité des consommateurs, préserver l'environnement et pour un relèvement de notre croissance économique, **à travers la valorisation du marché national et un meilleur accès des produits algériens au marché international.**

Il y a lieu de souligner que la contribution directe de la normalisation à la compétitivité économique et industrielle des pays n'est plus à démontrer, la normalisation et la certification des process et des produits est perçue par le Gouvernement comme un outil indispensable pour les futurs professionnels et gestionnaires du secteur public et du secteur privé.

Dans le même sillage, la normalisation est un des champs d'application technique majeurs de l'intelligence économique ; il est de plus en plus difficile de séparer le « technique » des

objectifs politiques d'un pays, les choix techniques étant souvent issus de la volonté d'ouvrir des marchés ou de les restreindre aux concurrents.

A ce titre, le Gouvernement a lancé plusieurs chantiers dans le cadre de la relance économique, afin d'améliorer davantage la compétitivité de l'économie nationale et d'assurer son intégration régionale et internationale. Pour y parvenir, **un meilleur accès aux différents marchés doit être assuré à nos produits et services, d'une part par leur conformité aux normes internationales, d'autre part, le développement de l'infrastructure Qualité dans toutes les sphères d'activités**, en exploitant les possibilités qu'offre aujourd'hui la globalisation et assurer une croissance forte et soutenue de nos exportations hors hydrocarbures.

Par ailleurs, il y a nécessité d'instaurer **une culture de la qualité et du respect environnemental** dans tous les secteurs d'activités, avoir une bonne connaissance des marchés visés et disposer d'informations sur la réglementation locale qui sont des aspects importants pour développer toute activité à l'export. A l'heure actuelle, l'entreprise doit non seulement innover, mais aussi mettre sur le marché un **produit de qualité et compétitif qui répond aux normes et standards internationaux**, seule issue pour assurer sa pérennité.

En outre, pour rester compétitifs sur les marchés internationaux avec un commerce international de plus en plus dominé par les grands groupes et les multinationales et où règne une concurrence exacerbée, les entreprises doivent sans cesse innover, anticiper et adapter leurs produits aux évolutions de la demande du marché international.

Aussi, je saisis cette occasion pour encourager nos industriels à contribuer aux travaux des comités nationaux et internationaux. Il faut savoir que le fait de participer au processus de normalisation permet non seulement d'anticiper les futures règles mais aussi d'orienter le marché en faisant valoir les intérêts des uns et des autres. Cette approche repose essentiellement sur le principe directeur : **« Celui qui fait la norme, fait le marché »**.

Il faut savoir que les enquêtes menées par le Centre du Commerce International (ITC) auprès des entreprises dans les pays en développement montrent ***que plus de 50 %, et dans certains cas jusqu'à 70 %, des difficultés rencontrées à l'exportation par les entreprises sont dues aux exigences techniques du marché de destination***, nous sommes malheureusement dans cette situation. Aussi, dans le même cadre, cette enquête a prouvé que les entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement dans **la mise en place d'un système normatif** dans leur process et/ou produits ont amélioré leur accès aux marchés étrangers et ont pu dégager des marges supérieures en termes de chiffre d'affaires à l'export et continuer à investir et innover.

D'autre part, dans le cadre de la ZLECAf il est important d'identifier de nouvelles modalités de coopération entre les institutions spécialisées en normalisation et d'accréditation afin d'optimiser leur rôle dans la modernisation de l'industrie africaine et de promouvoir les exportations des pays membre de la ZLECAf, dans le respect des normes internationales et à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes.

Il convient de noter que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ouvre à nos entreprises de larges perspectives à l'export, à noter que cette zone s'étendra sur un marché de 1,3 milliard de personnes, et qui va atteindre **2,5 à 3 milliards en 2050, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars**, elle sera la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La majorité des pays africains ont déjà engagé des politiques susceptibles de maximiser les bénéfices potentiels de l'accord tout en minimisant les risques.

A ce titre, plusieurs pays africains, ont mis en place des programmes de conformité des marchandises pour réduire le maximum d'importation de produits industriels dans le respect de leurs engagements aux principes de la ZLECAf et des autres accords régionaux.

Aussi, il est temps à l'Algérie de mettre en place **un système normatif opposable aux importations et d'adapter nos produits aux normes étrangères** pour mieux pouvoir s'insérer dans le marché africain et international.

La normalisation doit fédérer davantage d'acteurs du monde industriel mais aussi du monde associatif. Il est important de développer une vraie «**culture de la normalisation** », d'où la nécessité d'intégrer la normalisation et le management de la qualité en tant que module d'étude dans les programmes d'enseignement supérieur du commerce et du management.

Pour être sûr que vos produits et services soient bien conformes aux exigences des normes et de la réglementation, il est primordial, de se référer aux dernières versions des règlements techniques (normes opposables) et la nécessité de **mettre en place de la veille normative et réglementaire afin de détecter l'information** à caractère stratégique, identifier les menaces et saisir les opportunités qu'offre le marché international d'où la **programmation d'un atelier dédié à la veille normative**.

Je souhaite plein succès aux travaux de ce séminaire.